

## REGLEMENT INTERIEUR SPECIFIQUE PAR INSTALLATION SPORTIVE

Nom de l'installation concernée : TERRAIN DE TENNIS

### Article 1. Objet

Le présent règlement est applicable à l'Installation Sportive Universitaire TERRAIN DE TENNIS mise à la disposition des utilisateurs. A cet effet, ces derniers se soumettront aux dispositions de ce présent règlement en complément du Règlement intérieur de l'ensemble des Installations Sportives Universitaires de l'UCA. Ils devront en outre se conformer aux instructions données par les agents du SUAPS.

### Article 2. Conditions d'utilisation et sécurité

<b>Description des équipements</b>	Filet
<b>Utilisation des équipements</b>	Baskets
<b>Utilisation de supports sonores</b>	Ajuster le volume et la durée d'utilisation S'assurer que le son ne perturbe pas d'autres activités en cours Veiller à choisir des supports sonores respectant l'image et les valeurs de l'Université.
<b>Effectif maximum</b>	---